

DÉPÔT LÉgal
Seine et Oise
N° 1162
1902

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

AVIS

M. HUBY a l'honneur de prier sa Clientèle de ne pas attendre le moment de la fin d'année pour faire ses commandes de Cartes de Visite et Enveloppes afin de lui permettre de mieux soigner l'impression et éviter l'encombrement qui a toujours lieu à cette époque.
M. HUBY maintiendra ses prix très modérés, et promet une impression absolument irréprochable.
Les clients sont priés de s'en convaincre en venant jeter un coup d'œil sur les vitrines.
CARTES DE VISITE, beau vélin blanc, depuis 1 fr. 25 le cent.
CARTES DE VISITE, beau bristol transparent, avec jolie boîte, depuis 1 fr. 50 le cent.
ENVELOPPES, depuis 0 fr. 60 le cent.

Permettez-moi, Messieurs, de vous faire connaître les changements survenus dans l'effectif des membres de la Société.
Au 30 septembre 1901, le nombre des sociétaires était de 191; depuis cette époque, nous avons eu le regret d'enregistrer 28 démissions par suite de départ ou pour des raisons d'ordre privé.
Par contre, 35 nouveaux adhérents sont venus combler les vides, ce qui porte à ce jour le nombre des adhérents à 201.
Ce nombre est réellement minime, si on le compare au nombre d'enfants qui fréquentent nos écoles, 1033. En voici les détails par groupe :
Centre. — Garçons, 277; filles, 205; Maternelle, 141; Total, 623.
Plateau. — Garçons, 151; filles, 149; Total, 300.
Petit-Nanterre. — Garçons, 60; filles, 50; Total, 110.
Total général, 1.033.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte rendu des fêtes de la Sainte-Cécile et de la Sainte-Barbe, ainsi que celui de la séance du Conseil municipal du vendredi 21 novembre 1902.

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination des trois membres du Comité.
Avant de procéder au vote, M. le Président consulte l'assemblée sur la nécessité de suspendre pendant dix minutes la séance; à la majorité, l'assemblée se prononce pour le vote immédiat. Après avoir fait connaître que les trois membres sortants sollicitent à nouveau les suffrages, il demande à l'assemblée si elle a des candidats à présenter.
M. Péron, au nom de la Société coopérative La Ruche, présente la candidature de M. de Courcy, qui, à son avis, doit avoir une place au sein du Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.
M. Coulibaux présente la candidature de M. Wirriath, professeur d'histoire au lycée Chaptal.

CAISSE DES ÉCOLES

Le scrutin ouvert donne les résultats suivants :
Votants : 92. — Majorité absolue 47.
Ont obtenu :
MM. Hébert 68 voix.
Bizot 54 —
Etévenard 53 —
Wirriath 39 —
De Courcy 36 —
Divers 7 —

En conséquence, MM. Hébert, Bizot et Etévenard ayant obtenu la majorité absolue, sont élus pour trois années.
Avant de lever la séance, M. le Président demande à l'assemblée si quelqu'un a des observations à présenter. M. Péron propose un article additionnel aux statuts, ainsi conçu :
« Tout membre du Comité qui aura, sans excuse valable, manqué à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 h. 1/2.
A l'issue de l'assemblée, les membres du Comité se sont réunis pour procéder à la formation du bureau.
Par acclamation, l'ancien bureau a été maintenu dans ses fonctions, il est ainsi composé :
MM. Gautier, maire président; Etévenard, vice-président; Leboucher, secrétaire et Hébert, trésorier.
Après le vote de diverses gratifications au personnel des cantines et l'examen sommaire des demandes soumises au Comité, la séance a été levée.

LES Prévoyants de l'Avenir

1893^e section. — NANTERRE
MM. les Sociétaires habitant Nanterre sont prévenus que s'ils veulent, à l'avenir, faire leur versement à Nanterre, ils doivent faire leur mutation à la recette de dimanche 7 décembre, dernier délai,

Tirages Officiels des 15 et 20 Décembre prochain des Panama à Lots et Bons du Congo
GROS LOTS 500.000 FR. 3 de 250.000 fr. — 8 de 150.000 fr. — 42 de 100.000 fr. — 870 de 25 à 10.000 fr.
Pour 3 FRANCS on reçoit l'Organe pendant un an, inscription gratuite, la Police et les 10 N° des PANAMA à LOTS et BONS du CONGO
PARTICIPANT A TOUS LES TIRAGES qui correspondent à cette Police.
La Poste reçoit les envois contre remboursement.
Ecrire de suite à M. H. Renard, 54, rue de Dunkerque, 54. — PARIS

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons
ERNEST LEMAIRE
RESTAURATEUR
Fermier de la Classe et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Dougival
SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAFE — CAFÉS — BIÈRES — JELX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Balagnades; Leçons de Natation
CHASSE sur l'EAU toute l'année
Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.
CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques
NOTA. — APPELER LE PASSEUR

VIN GUERIN-ROGER, propriétaire vigneron, à COGNAC (Gard). — Représentants sérieux demandés pour la vente de mes Vins. Forte remise. Inutile de se présenter si on ne possède pas de garanties sérieuses.

Grand Magasin de Chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS
— RUEIL —
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures
M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche.
Ses Prix sont très Modérés
Les soins de Bouche et des Dents sont consciencieux, d'une propreté et d'une ANTISEPTIE RIGOUREUSES.
Spécialités des Redressements des Dents des Enfants et de la pose des Appareils Dentaires. — Extractions et Traitements des Dents malades sans aucune Douleur.

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU FOUR LA MONTE

Achille CAT
GEOMETRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Lévé de plans, nivellement, projets de canalisation d'égoûts, routes, chemins de fer, tramways, etc.
80, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave
Coke N° 0 1 85 1 95 Livraison à domicile
— N° 1 1 85 1 95 dans les 24 heures
— gros criblé 1 75 1 85 de la commande
Grésillon 1 05 1 15
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

DÉPURATIF DU SANG

Eozéma, Clous, Dartres, Maladies de Peau, Démangeaisons
Guérison radicale par l'emploi
DU DÉPURATIF VÉGÉTAL POMMADE SOUVERAINE
aux Essences concentrées DE SAINT-LOUIS
de Salsepareille rouge et de Gayac
Le flacon, 2 — 3 flacons, 5. — Le 1^{er} pot, 1.50 — Le pot, 2.50
PRÉPARÉS PAR

CH. BEAULAVON
Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris
37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)
Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques
La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.
GARANTIE-SECURITE

Inscriptions sur Calicots en tous genres
L. SCALIER
prévient les habitants que pour cause d'agrandissement ses Ateliers sont transférés 24, Rue de Marly
Pour les Commandes et Renseignements S'ADRESSER à RUEIL 9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
Imp. E. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
MAISON FONDÉE EN 1869
CELERITE EDMOND HUBY PERFECTION
36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE (Seine)
BILLETTS DE DÉCÈS EN 40 MINUTES
SPECIALITÉ D'AFFICHES EN ET DE TRAVAUX
POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE
Travaux de Luxe Noir et Couleurs
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS
PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX
Couronnes mortuaires en Perles vendues à des prix défiant toute concurrence

UNION DES Commerçants et Industriels DE NANTERRE

Le Concours des pompes
A l'issue de l'assemblée générale du 18 courant, M. le président de l'Union a adressé à M. le maire la lettre suivante :
Monsieur le Maire,
Messieurs les conseillers municipaux de la ville de Nanterre,
Messieurs,
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Union des Commerçants dans son assemblée générale du 18 novembre dernier, a décidé d'organiser pour septembre 1903, le grand concours de pompes remis cette année. Elle compte sur l'aide de la ville de Nanterre et rappelle à votre bienveillante attention, la subvention de deux mille francs que le Conseil municipal a bien voulu allouer au dit concours.
La commission que l'Union a nommée et qui a pour mission de s'entendre avec celle des pompiers et notamment avec la commis-

UNION DES Commerçants et Industriels DE NANTERRE

Six élèves ont été admis dans les Ecoles primaires supérieures et professionnelles de la Ville de Paris et un élève à l'école normale de Versailles, pour lequel votre Comité a été très heureux de faciliter l'admission par le vote d'un supplément de bourse.
Ces beaux résultats sont dus à l'excellente direction qui préside nos écoles, aussi sommes-nous persuadés que vous vous associez à nous pour adresser à nos directeurs et directrices nos plus chaleureuses félicitations.
En résumé, les recettes de l'exercice se sont élevées à 6.921 fr. 95 et les dépenses à 5.692 fr. 20; il en résulte pour l'exercice un boni de 1.229 fr. 75; lequel ajouté au reliquat de l'exercice précédent 2.392 fr. 35, forme un solde en caisse au 30 septembre 1902 de 3.622 fr. 10, se décomposant ainsi :
En caisse du trésorier, 2.622 fr. 10; à la Caisse d'épargne, 1.000 francs. Total égal, 3.622 fr. 10.

à la section à laquelle ils appartiennent actuellement.

Les personnes qui voudraient faire partie de cette société sont prévenues qu'elles ont tout intérêt à faire leur admission à la recette de dimanche 7 décembre, car elles peuvent gagner une année en faisant un versement de 2 fr. par mois pendant l'année 1903.

La recette a lieu le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 9 heures à 11 heures, à la mairie de Nanterre.

LE COMITÉ DE LA 139^e SECTION.

ON DEMANDE
UN
APPRENTI CHARRON-FORGERON
Maison CIR & C^{ie}
Rue du Chemin-de-Fer, 47
Société Républicaine

CONFÉRENCES POPULAIRES
Section de Nanterre

Mardi soir à eu lieu l'intéressante conférence que nous avions annoncée: *Le Théâtre de Jean Richépin*, par M. Paul Rispoli, secrétaire de la Société de lecture et de recitation.

Plus de 400 personnes ont applaudi M. Rispoli qui s'est montré habile conférencier, doué d'une diction aussi nette qu'agréable. Ses collaborateurs, qui l'ont aidé à interpréter les œuvres de Richépin: MM. E. Pussat, R. Périé et Mlle Riquier, ont aussi droit à nos félicitations.

M. Rispoli a commencé par la biographie de Richépin, puis a fait connaître ses débuts au théâtre: *La Gloire*, *Nana-Sahib*, qui ont vivement intéressé l'auditoire. Le distingué conférencier a suivi Richépin dans ses débuts au Théâtre Français: *M. Scapin*, *La Mer et le Filibustier*; puis dans le drame héroïque: *Par le Glaive!* Dans la comédie fantaisiste et le drame sacré: *Vers la Joie et le Martyre*. Les drames en prose: *Le Chien de garde* et *la Gitane*.

Enfin, M. Rispoli a terminé par une conclusion dans laquelle il rend hommage à Richépin, qui restera, par son talent et ses œuvres variées, un des maîtres dans le théâtre.

En somme, excellente soirée instructive et amusante à la fois, que nos dévoués musiciens, sous la conduite de MM. Walter et Nainville, ont rendu encore plus agréable par l'addition de quelques jolis morceaux de leur répertoire.

M. Gautier, maire, qui présidait cette réunion, a été l'interprète du public en remerciant M. Rispoli, ses collaborateurs, ainsi que les musiciens et, en nous joignant à lui, nous exprimons le désir d'avoir l'occasion d'entendre à nouveau M. Rispoli.

NOUVELLES VINOLES

En général nos Vins, cette année, sont assez bien réussis; de degré faible, mais vifs et fruités. En échange, demi-récolte, d'où une hausse bien caractérisée qui fait prévoir le raffermissement des cours.

Voici nos Cours en Entrepôt:

VINS ROUGES	
Hérault.....	70 fr. la pièce
Aude.....	80 fr. —
Roussillon.....	80 fr. —
Coteaux, supérieur.....	90 fr. —
Fronton.....	90 fr. —
Minervois.....	90 fr. —
VINS BLANCS	
Midi.....	80 fr. la pièce
Picpoul.....	90 fr. —
Touraine.....	100 fr. —
Saumur.....	100 fr. —
Graves vieux.....	120 fr. —
Fronsac vieux.....	120 fr. —

Cidre doux extra 30 fr. l'hecto

Spécialité de Picolo du Beaujolais, Bourgogne, Touraine, Grand choix Vins vieux, Bordeaux, Maçon, Bourgogne.

Envoi gratuit d'échantillons sur demande. Conditions habituelles au gré de l'acheteur.

LACHANT, 3, Place de la Fête
NANTERRE

Conseil Municipal

Extraits du Compte Rendu de la Séance du Lundi 20 Octobre 1902

(Suite)

M. le Maire expose qu'il a reçu une requête introductive d'instance présentée par M. Jaccaz, ent. de serrurerie à Paris, 3, rue Pascal, adjudicataire des travaux de serrurerie et quincaillerie nécessaires à la construction de deux groupes scolaires et d'un gymnase, à Nanterre, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil de Préfecture:

1^o Ordonner le remboursement audit M. Jaccaz de toutes sommes à lui dues par la Ville de Nanterre à l'occasion des entreprises de serrurerie pour la construction de deux écoles et du gymnase dont il est question ci-dessus;

2^o Ordonner la suppression de nos rabais, tous les travaux qu'il avait à exécuter ne lui ayant pas été confiés;

3^o Lui accorder pour indue violation par la Ville de Nanterre des contrats passés avec le susdit M. Jaccaz les 24 janvier et 1^{er} août 1901 une somme de 18.000 fr., avec intérêt de droit;

4^o Intérêts de droit pour paiements d'acomptes non effectués à leur date;

5^o Subsidiatement, ordonner une expertise pour prouver le bien fondé des griefs allégués par le sus-nommé;

6^o Condamner la Ville de Nanterre à tous les dépens.

M. le Maire ajoute qu'il a chargé un avocat de cette affaire, ce que l'on propose à la Commune gagnera mais qu'il faut défendre.

M. Roy estime que s'il y a des fautes de l'architecte il faut mettre ce dernier en cause et faire des réserves.

M. le Maire déclare que si la Commune perd son procès les frais seront mis à la charge de l'architecte.

M. Cellier pense que les réclamations de l'entrepreneur proviennent du refus opposé par l'architecte de recevoir certains travaux commandés et de délivrer des acomptes.

M. le Maire explique que l'entrepreneur base sa réclamation sur la réduction du poids des fermes du Gymnase indiqué au devis pour 9.000 kilos, mais que les chiffres du devis ne sont qu'approximatifs et que la Commune a le droit de les modifier.

M. Roy fait remarquer qu'en ce qui concerne la diminution des travaux, la jurisprudence est constante et que si M. Jaccaz a éprouvé un préjudice de ce chef, il aura droit à une indemnité. C'est pourquoi, dit-il, il faut appeler l'architecte en cause et réserver les droits de la Commune contre M. Valez.

Invité à se prononcer, le Conseil, ouï l'exposé qui précède, vu la requête introductive d'instance présentée par M. Jaccaz, entrepreneur de serrurerie à Paris, 3, rue Pascal, adjudicataire des travaux de serrurerie et quincaillerie nécessaires à la construction de deux groupes scolaires et d'un gymnase à Nanterre, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil de Préfecture:

1^o Ordonner le remboursement audit M. Jaccaz de toutes sommes à lui dues par la Ville de Nanterre à l'occasion des entreprises de serrurerie pour la construction de deux écoles et du gymnase dont il est question ci-dessus; 2^o ordonner la suppression de nos rabais, tous les travaux qu'il devait exécuter ne lui ayant pas été confiés; 3^o lui accorder, pour indue violation par la Ville de Nanterre des contrats passés avec le susdit M. Jaccaz les 24 janvier et 1^{er} août 1901, une somme de 18.000 francs avec intérêts de droit; 4^o intérêts de droit pour paiements d'acomptes non effectués à leur date; 5^o subsidiatement ordonner une expertise pour prouver le bien fondé des griefs allégués par le sus-nommé; 6^o condamner la Ville de Nanterre à tous les dépens.

Vu les pièces du dossier, est d'avis qu'il y a lieu d'autoriser M. le Maire à

détendre devant le Conseil de Préfecture à l'instance introduite par M. Jaccaz, contre la commune de Nanterre, aux fins ci-dessus, et ce, sous réserve des droits de la commune contre l'architecte.

M. le Maire communique une requête introductive présentée par M. Hautekees, entrepreneur de travaux publics, à Paris, 28, boulevard Richard-Lenoir, adjudicataire des travaux de terrasse et maçonnerie pour la construction de deux groupes scolaires à Nanterre, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au Conseil de Préfecture juger et décider:

1^o que le complément du 4/5 du prix des travaux actuellement dus audit M. Hautekees et le montant de son cautionnement lui soient versés sans délai; 2^o que l'époque de la réception provisoire des travaux soit fixée à la veille de prise de possession des lieux; 3^o qu'il lui soit fourni un acompte justificatif et régulier des frais d'adjudication et de plan; 4^o que le fait de la privation de l'entreprise de carrelage faisant partie de son adjudication et confiés à un entrepreneur étranger ledit M. Hautekees soit indemnisé comme de droit et qu'il soit déchargé de toute responsabilité à ce sujet.

M. le Maire ajoute qu'en ce qui concerne ce procès, la commune peut être dite certaine de la perdre; il n'est pas d'avis de suivre l'affaire, mais il demande néanmoins l'autorisation de défendre à l'instance pour le cas où ses tentatives de conciliation n'aboutiraient pas.

M. le Maire indique aussi que M. Valez refuse de proposer le versement du 4/5 et le remboursement du cautionnement, parce que l'entrepreneur n'aurait pas exécuté certaines modifications réclamées lors de la réception des travaux, mais que le dernier cinquième de ces travaux serait plus que suffisant pour garantir la commune des intérêts et des droits qu'elle pourrait avoir à sauvegarder.

(A suivre).

LIGUE DES VOYAGEURS

On nous donne communication de cette lettre, que nous repletions bien vivement de n'avoir pu publier plus tôt:

Bois-Colombes, le 18 octobre 1902.
Monsieur le Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.

Monsieur le Directeur.

Délégués par la Ligue des Voyageurs de la banlieue Ouest R. D., nous venons vous résumer l'objet de nos réclamations, déjà exposés, dans différentes entrevues avec M. le chef de l'exploitation de votre Compagnie.

Ces réclamations sont les suivantes:

1^o Réduction du tarif d'abonnement sur la banlieue des prix de l'abonnement, sur le réseau de l'Ouest étant de beaucoup supérieurs à ceux appliqués sur les autres réseaux.

Le tableau ci-contre, des prix payés sur les grands réseaux pour un abonnement d'un an, en troisième classe, sur un parcours gradué de 22 kilomètres, fait ressortir que la Compagnie de l'Ouest a le tarif d'abonnement de beaucoup le plus élevé:

Pour	Est	Orléans Nord	Etat	P.-L.-M.	Oues
6 kil.	72	65	71	56	100
9	96	125	94	87	145
11	120	130	106	100	145
13	144	153	117	117	170
16	144	164	133	127	115
20	168	191	150	140	220
22	192	191	158	154	245

Ainsi, pour un parcours de 22 kilomètres, l'Ouest perçoit par abonnement annuel: 53 francs de plus que l'Etat, 54 — l'Orléans, 87 — le Nord, 91 — l'Etat, 105 — le P.-L.-M.

Ces chiffres sont assez concluants pour se passer de commentaires.

De plus, un abus contre lequel nous protestons est le système des zones ou paliers obligeant le voyageur à payer pour un parcours qu'il n'effectue pas.

2^o Extension aux employés dont le traitement est inférieur à 2.000 fr., de la faculté accordée aux ouvriers de prendre des abonnements à prix réduit, sans qu'il soit tenu compte de la contribution personnelle du voyageur.

La faculté accordée aux employés de prendre des abonnements à la semaine est, dans les circonstances actuelles, à peu près illusoire, car elle est subordonnée au paiement d'une cote de contribution personnelle et mobilière n'excédant pas 20 francs.

Or, dans la banlieue, il n'est pas un employé, si minime que soit sa situation, qui ne paye ou dont les parents ne payent une contribution supérieure à cette somme.

D'ailleurs, prendre pour base d'appréciation la cote personnelle et mobilière du voyageur, c'est le plus souvent le juger, non d'après ses ressources, mais, au contraire, d'après ses besoins. Il est évident, par exemple, qu'un père de famille ayant de nombreuses bouches à nourrir devra payer un loyer supérieur à celui qu'acquittera un célibataire gagnant le même salaire et n'ayant aucune charge de famille. Si bien que le célibataire peut obtenir, le plus souvent, la carte d'abonnement avec conditions faites aux ouvriers, tandis qu'elle est refusée au père de famille à raison de l'élevation relative de ses contributions.

Nous ajouterons que la démarcation faite entre l'ouvrier et le petit employé nous paraît injuste.

En effet, un ouvrier gagnant de 8 à 10 fr. par jour peut contracter un abonnement à la semaine et un employé avec des appointements de beaucoup inférieurs ne le peut pas.

Nous pensons qu'il suffira de signaler cette inégalité par trop choquante pour que la Compagnie la fasse cesser et nous donne satisfaction.

3^o Faculté pour les abonnés à la semaine d'effectuer un voyage journalier, aller et retour, sans limite d'heure.

17; Chaufour Marcelle, route de Paris, 12.

PUBLICATIONS. — M. Picard, à Nanterre et Mme Trouau, à Paris; M. Branche, et Mlle Hérard, à Nanterre; M. Bircan, à Paris et Mlle Palauqui, à Nanterre.

MARIAGES. — M. Houdard, à Neuilly et Mlle Poupard, à Nanterre; M. Le Pape, et Mlle Turquet, à Nanterre; M. Neyron, et Mlle Bourret, à Nanterre; M. Aubreton, à Colombes et Mlle Simon, à Nanterre.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

DECES. — Mlle Petit, 45 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de faire partir de chez eux, à 7 heures du matin, des ouvriers qui, quelquefois, sont encore des enfants pour les laisser, pendant un laps de temps plus ou moins long, livrés à toutes les tentations ou embûches de la rue.

En outre, pour beaucoup de professions et particulièrement pour celles qui touchent à l'industrie du bâtiment, il arrive que le travail se trouve arrêté au milieu de la journée par suite de mauvais temps ou pour tout autre cause.

Il est regrettable de voir alors l'ouvrier, qui perd déjà une partie de son salaire, être obligé soit de rester à Paris, soit de payer place entière.

Il serait également équitable que les ouvriers des théâtres et en général tous ceux dont le travail s'exécute la nuit, puissent profiter des avantages de l'abonnement à la semaine comme leurs camarades travaillant de jour.

La Compagnie aurait, d'ailleurs, avantage à ce que les trains du matin et du soir, déjà si encombrés, se trouvent allégés du fait que quelques ouvriers rentraient par des trains généralement moins chargés.

4^o Création sur la banlieue, d'abonnements hebdomadaires de gare à gare.

Nous savons très bien que les abonnements à la semaine n'ont été consentis par les compagnies que pour permettre aux ouvriers de remédier à la cherté de la vie et des loyers de Paris et pour leur faciliter l'accès de la banlieue où les conditions de vie sont moins onéreuses. Mais il y a un point que l'on a omis d'envisager, c'est que les crises de chômage deviennent de plus en plus fréquentes et que les ouvriers sont souvent obligés de chercher en banlieue le travail qu'ils ne trouvent pas à Paris.

Ils sont donc à ce moment dans une situation inférieure à celles de leurs camarades, puis, travaillant dans une station comprise entre le point de départ et le point terminus de l'abonnement à la semaine, ils paient un prix supérieur à cet abonnement.

La Compagnie, en créant ainsi un mouvement d'ouvriers dans les deux sens, augmenterait ses recettes et utiliserait son matériel d'une façon plus rationnelle.

5^o Suppression des 5 fr. versés à titre de garantie pour chaque carte d'abonnement. Il nous paraît injustifiable de faire verser une garantie pour un abonnement payé d'avance.

Et, d'autre part, les Compagnies peuvent exercer un contrôle suffisant pour se garantir contre la fraude.

Nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien examiner nos réclamations et que vous nous donniez satisfaction sur les divers points que nous soumettons à votre appréciation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

(Suivent les signatures).

Chronique Théâtrale

AU VAUDEVILLE

Le Jong, comédie en 3 actes de M. Albert Guinon et Mme Jeanne Marni.

Cette spirituelle comédie, dont il a été si peu parlé avant la première, va certainement occuper l'affiche pendant très longtemps; elle sort du genre qu'on a pris l'habitude de faire depuis quelque temps.

Voici le sujet: Henri Courtial, célibataire endurci, a dépassé la quarantaine et, fatigué de la vie à laquelle il a largement goûté; il finit en y réfléchissant, par avouer que réellement il commence à devenir vieux et qu'un peu de repos lui serait bien nécessaire. Il en est là de ses réflexions, quand une de ses anciennes amies de 20 ans, Armantine Gambier, qu'il a connue au quartier Latin, vient le voir; elle a une jeune fille, Juliette, et voudrait que Courtial, par ses relations, s'occupât de lui trouver un homme sérieux qui pourrait assurer son avenir.

Courtial consent à s'en occuper et retient la jeune fille chez lui.

Juliette se montre prévenante pour Henri, tient sa maison et le soigne comme un frère. Henri a cru dresser la jeune fille à sa fantaisie pour faire d'elle ce qu'il voudrait; mais la petite a son plan; elle a juré de se faire épouser, Henri a reculé tout d'abord devant cette prétention, puis enfin, au troisième acte, nous les retrouvons mariés; mais les choses sont bien changées.

Juliette est devenue exigeante, fait ses quatre volontés; Henri la reprocherait bien, mais ne le peut, aimant follement cette jeune

femme qui, de son côté, flirté avec Jacques, le meilleur ami de son mari... Un jour, ils sont surpris enlacés par Henri qui se précipite sur son ami, le brutalise et le met à la porte, puis, se retournant sur Juliette, il va lui faire un mauvais parti; mais celle-ci, suppliante, lui jure qu'il s'est trompé, qu'elle n'a eu aucun rapport avec Jacques et qu'elle ne le reverra jamais. Henri pardonne, victime du jour qu'il subit.

Le côté moral de cette comédie, c'est que l'homme est souvent trop pressé d'imposer ses procédés à la femme, il croit celle-ci obligée de passer par ses caprices, mais il devra réfléchir, car la femme est roublarde et, se sachant aimée, arrivera à son tour, petit à petit, à être la maîtresse.

Cette pièce est admirable, adroitement dialoguée, l'idée en est ingénieuse et Mme Réjane en a fait sa pièce de véritable rentrée.

Parlons de l'interprétation qui est superbe. Réjane est une Juliette hors ligne. Au spectacle, c'est une explosion de rires dans la salle quand elle entre en scène en jeune élève du Conservatoire, avec un petit chapeau rond et un manchon minuscule et râpé: elle fait penser à ces petits trottoirs que l'on rencontre le soir à la sortie des ateliers. Gaston Dubosc est très bon dans le rôle de Courtial, quoique un peu raide de physionomie par moments. Mme Daynes-Grassot est parfaite; elle a fait tordre en Mme Gambier, lousse de chaise dans une église. Mlle Suzanne Avril a un rôle très court, mais elle l'a fort bien joué. M. Grand est très bien dans le rôle de Jacques.

Cette pièce, qui plaira certainement à tous les publics, est un succès pour le Vaudeville.

A L'AMBIGU

On a repris à ce théâtre *Le Juif Errant*, le vigoureux drame d'Eugène Sue.

Tout le monde connaît la fameuse histoire de Rodin, se livrant à toutes les machinations possibles pour conquérir un héritage de deux-cent millions, nous avons assisté aux péripéties les plus étonnantes, doublées d'une mise en scène du meilleur goût. Citons en autres, une attraction spéciale: un quadrille, dansé par les danseuses du Moulin-Rouge.

L'interprétation est très bonne: M. Lérand, prêt par le Vaudeville, a composé le personnage de Rodin avec succès. A côté de lui, MM. Léon Noël, Laroche, Courtis, Renoir, Mesdames Labady, Lemel et Grandjean méritent tous les éloges.

En somme, une reprise qui obtiendra un réel succès.

COMMUNIQUÉS

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin a repris jeudi *Cyran de Bergerac*, le chef-d'œuvre de Rostand. Coquelin a repris le rôle qu'il a créé avec tant de succès. M. Gildo Darthy, Jean Coquelin, etc., ont partagé avec lui les applaudissements qui ne leur ont pas été ménagés.

L'Olympia débute le record du succès avec *The great Harry French*, gentleman fantaisiste dans ses transformations et *Miss Boston d'Or*, interprétée par la Tortajada, Maggie Barnett, Barral, Lucien Noël, etc.

M. Saums, le directeur du Lyrique Maguéra, a décidé de joindre à son répertoire *Amour Blanc*, le charmant opéra-comique de Maruis Lambert qui fut joué aux Variétés, direction Milliaux.

Aux Mathurins a eu lieu vendredi les premières représentations de *l'Infidèle*, de G. Port-Riche avec la charmante Mlle Margel, l'Arbalète, de Martin Gale, pour les représentations de Mesdames Polaire et Louise France et de la Banque Tirlaine, de Jules Moy.

Le théâtre Cluny va mettre en répétitions *Le Paradis*, l'amusant vaudeville de M. Hennequin, mais avant, on jouera avec la *Lune de miel*, le succès actuel de ce théâtre, les *Trois Chapeaux*, la première pièce que M. Hennequin père fit jouer à Paris.

Cette semaine, ont eu lieu au Cirque d'Hiver les débuts de Fitz-Roi, trapèze aérien; des Davis (cyclistes sur piste entonnoir); de Mesdemoiselles de la Plata, athlète et Su-

zanne de Chiesi, serpentine aérienne; du jongleur Lefèvre et des Arménis Fitis (dances).

M. Aimé Ducrocq, directeur du théâtre Rabelais, vient de recevoir pour être joué prochainement à son théâtre, l'*Amant de la Lune*, pantomime en 1 acte de notre confrère Georges Frappier et de Gaston Vermeil, dont le compositeur Adrien Ray a écrit la musique.

L'excellent mime Georges Wagner et la charmante Christiane Mendelys ont été engagés spécialement pour créer les rôles de Pierrrot et de Mme Pierrrot.

Voilà certainement un succès de plus à l'actif de l'avisé directeur de la coquette bonbonnière du boulevard de Clichy.

La belle Juanita de Frezia continue le cours de ses succès. Sa beauté et sa grâce font sensation au Casino de Paris, où ses danses endiablées sont applaudies frénetiquement chaque soir et surtout sa *Séguillia*. A côté d'elle, les jumeaux Marco sont le comble du comique ce *Maximus* et ce *Minimus* obtiennent des effets irrésistibles. Miss Morcaschani a de nouvelles chansons où elle fait entendre et apprécier sa curieuse voix de baryton et Sandor amuse tout le monde avec son cirque miniature.

A Vendre 40 FRANCS Poêle Besson ayant coûté 100 francs. S'adresser, 1, rue des Goulevens, de 11 heures à midi.

ÉCHOS

DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Mézière Suzanne, avenue du Chemin-de-Fer, 107; Millet Albert, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2; Etienne Lucien-Abel, rue Mâure